

## Description du groupe de l'harmonie et de jazz

L'harmonie est un groupe de musique parascolaire formé d'élèves de la 3<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année de l'école Le Prélude. Les répétitions se font à l'extérieur du cadre scolaire (matins, dîners et/ou après l'école). Le groupe fonctionne à part du programme de musique de l'école qui est enseigné de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

## Critères d'admission

- L'enfant doit être prêt à démontrer une certaine habileté et un désir de fournir de gros efforts; un respect des devoirs assignés la fin de semaine et un travail consciencieux; une présence aux répétitions, voire des absences raisonnables;
- L'intégration à l'harmonie dépend des instruments disponibles et des besoins quant aux instruments qui manquent afin de conserver un équilibre au niveau du timbre.
- Un support complet des parents est nécessaire en ce qui a trait à la participation de leur enfant :
  - d'assurer la pratique continue et les devoirs toujours complétés et signés; d'envoyer la feuille de pratique de la fin de semaine à l'école, signée;
  - une assurance que l'enfant sera présent à tous les événements importants tels les compétitions,
  - concerts majeurs, etc.;
  - la collaboration au niveau du port de l'uniforme (pantalons ou jupe noir, bas noir, souliers
  - noirs propres et le polo) ;
  - veiller à ce que les cuivres soient nettoyés/entretenus à chaque mois.
- La collaboration et le respect des règlements en ce qui a trait aux absences de l'enfant (note explicative) sont importants et les avertissements doivent être faits dans un délai raisonnable.
- Une participation active aux collectes de fonds est indispensable. Cette participation peut prendre la forme de déboursés de la part des parents et/ou une participation active à l'organisation de l'activité.

## Frais associés

- Pour le polo officiel : 20\$
- Pour compenser quelques goûters : environ 20\$ par année
- Pour couvrir les frais d'une sortie pendant une fin de semaine : entre 50 et 75\$ (frais déterminés selon les collectes de fonds)

## Admission des élèves

Généralement, à partir du mois de septembre à février, mais il peut y avoir des exceptions, les élèves peuvent présenter une demande pour faire partie du groupe de l'harmonie et de jazz.

Il n'y a aucune audition. Cependant, certaines exigences techniques et connaissances peuvent être demandées.